



Numéro de l'acte	2017-99-FINKL
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1.2

## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2017

### QUESTION N°2017-99

**FINANCES : Budget principal - Décision modificative n° 2 - Année 2017**

**RAPPORTEUR : Madame Caroline SAUDEMONT**

La décision modificative de l'exercice 2017 a vocation à ajuster les inscriptions budgétaires du budget primitif, en procédant notamment à des transferts de crédits entre chapitres, afin de pouvoir régulariser des opérations comptables. Ces corrections apportées aux inscriptions budgétaires portent sur le budget principal « Ville d'Arques ».

La Ville d'Arques a signé le 23 mai dernier une convention de financement du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés (RASED), avec le Collège Jean Jaurès d'Aire-sur-la-Lys. Ce dernier accepte de jouer le rôle d'établissement support du budget du RASED de la circonscription du 1<sup>er</sup> degré d'Aire-sur-la-Lys qui comprend vingt communes dont Arques. La convention a pour but d'acquérir des équipements et d'assurer les dépenses de fonctionnement au sein du réseau. Le montant de l'appel à contribution pour l'année 2017 est de 15.8 %, correspondant à la part des élèves arquois dans les écoles publiques de la circonscription dont le RASED assure le suivi, du total des dépenses reprises à l'annexe ci-jointe à la présente délibération. Cela représente un coût de 2 200 €, dont 1596 € en investissement. Il convient donc d'inscrire 1596 € à l'article 204181 – Subventions d'équipement versées à d'autres organismes pour l'achat de biens mobiliers, matériel et études.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU les instructions budgétaires et comptables de la M14,  
VU le Budget Primitif 2017 de la Ville adopté le 11 avril 2017,  
VU la décision modificative n°1 adoptée le 6 juillet 2017,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

- de procéder aux virements de crédits suivants sur le Budget principal :

CHAPITRE	ARTICLE	FONCTION	DEPENSE	RECETTE
		<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
23	2312 (Dépenses Investissement – Budget Ville)	822	- 1 596 €	
204	204181 (Dépenses Investissement – Budget Ville)	255	+ 1 596 €	

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 28 septembre 2017



Le Maire,

Caroline SAUDEMONT



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

.....  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2017**

**Affiché le 29 septembre 2017**

L'An Deux Mille Dix-Sept le vingt huit septembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 22 septembre 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

**Absents excusés :**

Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL  
Christine DACY ayant donné pouvoir à Corinne BOCQUILLON  
James MUNCK ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS  
Roxanne PEPE ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT  
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Laurence LOTTERIE

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 24 présents
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 5 absents excusés avec pouvoir

**Madame Karine BONVOISIN est nommée secrétaire de séance.**